

**L'A.N.A.C.R.
ET SON JOURNAL
VOUS PRÉSENTENT LEURS
MEILLEURS VŒUX
POUR 1998**

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD
FONDÉ DANS LA CLANDESTINITÉ EN 1941

Rédaction-Administration, 79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris
N° 1083 - DECEMBRE 1997

AU CONSEIL NATIONAL DE L'ANACR



NOTRE CONCEPTION ET NOTRE PRATIQUE DE L'UNION

Présentant cette intervention au nom du Bureau, C. Fournier-Bocquet fait remarquer qu'il ne s'agit pas d'un rapport proposant orientation ou action mais d'un constat auquel il semble utile de procéder pour bien mettre en lumière - pour bien nous mettre en conscience - le principe fondamental qui nous a permis de faire l'A.N.A.C.R. et de bâtir les groupes d'Amis de la Résistance naturellement fondés sur le même principe: l'union, le pluralisme. Ce faisant, nous mettrons bien au point l'image de l'A.N.A.C.R., que tentent de brouiller certains « observateurs », ignorants volontaires, qui refusent de voir ce pluralisme.

« Notre conception et notre pratique de l'union sont l'héritage direct de la Résistance. D'abord, les mobiles de l'engagement de chacun dans la Résistance étaient très divers, parce qu'étaient très diverses nos origines sociales, nos traditions familiales, nos options politiques ou philosophiques quand nous avions l'âge d'en avoir. D'ailleurs, lorsque nous recrutions un nouveau volontaire, nous ne lui demandions pas ses mobiles. Qu'il soit prêt à tout risquer pour libérer le pays était le seul critère de départ... ». Est alors citée la formule du Général Chaban-Delmas, membre de notre Comité d'Honneur: « J'ai rencontré des hommes dont tout me séparait, sauf l'essentiel ».

« Cet essentiel était le socle commun de nos mobiles, le dénominateur commun:

- libérer de Hitler et de Pétain notre France trahie;
- recouvrer les libertés individuelles et collectives, la dignité humaine;

- rétablir la France à son rang de nation souveraine, « charbonnier étant maître chez soi », en distinguant ce sentiment national normal et sain du nationalisme imbécile, tellement cher aux maurassiens et autres perversificateurs qu'ils se précipitent dans les bras de l'occupant. Il suffit d'ailleurs, pour distinguer du chauvinisme notre sentiment national, de rappeler que notre combat ne faisait qu'un avec celui des nations alliées qui surmontaient leurs considérables différences de conception sur la marche des sociétés pour faire converger leurs forces, et aussi que la présence parmi nous d'immigrés de haut courage comme la participation de soldats africains et autres aux armées de la Libération nous ont tous prémunis contre les contaminations racistes, cela est à dire et à réfléchir aujourd'hui.

L'action pour l'union

La Résistance s'organisa donc comme elle pouvait le faire en clandestinité, par des chaînes de sympathie et de confiance dont certaines - pas toutes, loin de là - venaient de relations professionnelles, syndicales, philosophiques, politiques ou autres d'avant-guerre. Entre les mouvements, il y eut des divergences tactiques. Il serait défilé de les nier. Mais peu à peu, la lutte atténua l'essentiel, car toutes les forces ont dû converger contre l'agresseur allemand ou vichyste. Comme le disait le Président Chamberlain, une barricade n'a que deux côtés et par définition nous étions

tous du même côté de la barricade. Union simplement de fait, donc. Mais, sans qu'aucun des mouvements, aucune des familles de pensée ait à renoncer à sa personnalité, aucun résistant à ses opinions ou croyances, la Résistance réussit à organiser cette union. La création du C.N.R. le 27 mai 1943, sous la présidence de Jean Moulin, fut une date décisive de l'histoire de la France de 1940 à 1944, et elle restera à jamais l'une des plus grandes dates de l'histoire de France tout court. (D'où notre vœu que le 27 mai devienne Journée Nationale de la Résistance, à l'intention des nouvelles générations).

Cette union dans le C.N.R. entraîna l'union des formations armées dans les Forces Françaises de l'Intérieur. Et tous, rejetant dans les décharges de l'histoire l'Etat Français et l'ex-Maréchal Pétain reconnurent le Gouvernement Provisoire de la République présidé par le Général de Gaulle... C'est comme cela que nous avons pesé d'un tel poids dans la libération de la France, cette Libération qui ne pouvait être le fait d'un seul mouvement, quel qu'il soit, mais le fait de tous. Chaque mouvement a son histoire, mais l'histoire qui ne prendrait pas l'ensemble en compte ne ressemblerait pas du tout à la réalité...

Même si nous ne pratiquions pas ainsi l'héritage de nos luttes communes, les adversaires de la Résistance, qui sont par définition les adversaires de la France, nous obligeraient à le faire. Pour eux, nous sommes tous à mettre dans le même sac, voire dans la même geôle. Ceux qui naguère ont diffamé puis emprisonné le colonel F.T.P. Georges Guingouin, membre de notre Comité d'Honneur, sont de la même clique que ceux qui récemment ont diffamé puis accusé le lieutenant-colonel Robert Vollet de l'A.S. Contre ces nostalgiques d'Hitler et de Pétain, nous sommes toujours et jusqu'au bout du même côté de la barricade, tous. Et nous répéterons inlassablement le vœu exprimé par notre C.N.R.: que devant les nouvelles formes d'un même danger les résistants, par leur union, soient encore « un exemple et un stimulant pour tout le peuple de France ». En fait si la pratique de l'union repose sur le même ancien volontariat et sur la chaleureuse fraternité qui en est née, elle est aussi absolument inséparable d'une autre pratique, qu'il n'est d'ailleurs pas juste de qualifier d'« autre », car il s'agit de la même chose: celle de LA DEMOCRATIE. Le travail collectif est la clé de tout comité actif et efficace. Depuis de très longues années notre association a aboli les hiérarchies de l'époque de l'Occupation. Il est des membres du Bureau National qui occupèrent des fonctions aux plus hauts échelons sous l'Occupation et il est d'anciens maquisards de deuxième classe aujourd'hui élus au même niveau de responsabilité. Qu'il en soit de même partout et que les présidences collectives, Bureaux, Comités Directeurs etc., soient régulièrement consultés, écoutés et surtout entendus; tout continuera alors de bien évoluer, l'A.N.A.C.R., et ses amis, d'ailleurs sans que l'indisponibilité d'un animateur exclusif fasse disparaître le comité... »

« LE CRIME DE BUREAU »

A lors que le procès de Maurice Papon entrerait enfin dans le débat sur les faits reprochés à l'accusé, l'un des avocats des parties civiles, Me Michel Zaoui, a exprimé par une formule lapidaire une réalité historique déjà évoquée par nous.

Rappelant les faiblesses de l'épuration d'après Libération, nous avions dit que l'une des raisons principales provenait assurément du fait que nombre des principaux coupables n'étaient pas connus des résistants et de leurs organismes de direction. Le policier ou le milicien en uniforme était facilement identifiable, comme aussi le journaliste qui signait de son nom, mais le personnage qui, dans un bureau bien calfeutré, signait des ordres d'emprisonnement, de déportation ou de mort ne pouvait l'être que s'il portait un titre sans équivoque et rendu public, ou si des fonctionnaires, membres du N.A.P. ou tout simplement patriotes, informaient la Résistance.

Me Zaoui a fort bien défini leur action: « Le crime de bureau », le crime des invisibles, le crime souvent protégé à la Libération par l'« omerta » de rares témoins dont le parcours n'avait pas toujours été sans reproches, le crime dont les preuves gisaient dans des archives inaccessibles (quand elles n'étaient pas détruites).

Mais le popos de Me Zaoui ouvre d'autres réflexions. A l'occasion de ce procès, il fut dit et écrit que l'on avait bien dû fermer les yeux sur certains, car il fallait conserver au pays des compétences susceptibles de le remettre en marche. Pénible argument, qui appelle une question: a-t-on réellement cherché parmi les résistants et les Français restés dignes du nom les compétences capables d'assurer la relève?

Certes, quelques fortes personnalités ont émergé et ont été portées à des fonctions élevées. Mais la plupart retournèrent à leurs occupations ou y furent renvoyés. Or, quel qu'un qui avait eu l'énergie de mener le combat clandestin, lequel ne s'apprenait pas dans de Grandes écoles, en aurait-il manqué pour affronter des tâches d'une autre nature et d'ailleurs infiniment moins dangereuses? Il y avait là un riche gisement de bonnes volontés, de volontés, tout dévouées au relèvement de la France. Comme on y puisa peu!

L'impunité des « crimes de bureau » reste à écrire, mais aussi la confiance faite à leurs auteurs, au détriment de la République...

Charles Fournier-Bocquet

DANS NOTRE SOMMAIRE :

- P. 2 :** Les « Amis de la Résistance (ANACR) »
- P. 3 :** Conseil national: « Défendre les droits des Résistants ».
- P. 4 et 5 :** Autour du procès Papon. Nouvelles provocations de Le Pen.
- P. 6 et 7 :** Le Conseil National. La vie de l'Association. Nos deuils.
- P. 8 :** Les livres - Hommage aux femmes résistantes.

A ANNECY, CONTRE LE PEN

Le 29 novembre dernier, à l'appel de plusieurs associations de Résistants et déportés, avec l'appui de nombreuses personnalités, associations et organisations démocratiques, plus de 10 000 personnes ont manifesté à Annecy contre la tentative de profanation du mémorial de la Résistance et des combats du plateau des Glières, à Morette, qu'entendait perpétrer Le Pen.

(Voir page 5)



LES « AMIS DE LA RESISTANCE (ANACR) » • LES « AMIS DE LA RES

SEINE-SAINT-DENIS :

LES COMITES LOCAUX A L'ŒUVRE

En 1996, le Congrès national de Châteauroux marquait une étape importante dans la réflexion sur les orientations indispensables au développement des « Amis de la Résistance » : rassembler autour des valeurs patriotiques, démocratiques et humanistes, lutter contre la menace réelle des nationalismes et intégrismes, faire connaître le contenu du programme du Conseil National de la Résistance, toujours d'actualité. Partout en France, des actions ont pris forme dans ce sens. Partout où cela est possible, nos comités locaux œuvrent pour faire connaître l'ANACR et ses « Amis ». Drancy a rassemblé beaucoup de monde pour une soirée-débat autour du film *Lucie Aubrac* ; Pantin organise une exposition avec présentation du programme du CNR, et développe les rencontres avec les jeunes des établissements scolaires. A Saint-Denis, c'est en cortège accompagné d'élus de la ville, du département et de la région, que la population s'est rendue cette année place de la Résistance pour y commémorer le 8 mai 1945. Le 24 mai, un hommage est rendu à Jean Moulin et, pour que le 27 mai devienne « journée nationale de la Résistance » ; conjointement à la pétition lancée à cette occasion en mairie, une soirée présidée par Auguste Gillot a rassemblé plus d'une centaine de personnes. A l'issue de cette soirée, on comptait douze nouvelles adhésions aux « Amis ». Sensibiliser et mobiliser contre l'oubli est donc une chose possible.

Répondre à l'envie légitime de savoir des jeunes, marquer la volonté de ne pas oublier, transmettre la mémoire ; c'est le fond même de l'engagement des « Amis de la Résistance ». Pour cela, il nous faut être nombreux et entreprenants.

Certes, la forme a aussi son importance et sera, à l'avenir, celle que nous aurons la capacité de lui donner, mais le travail entrepris ensemble par les anciens combattants et les « Amis de la Résistance » depuis Châteauroux montre que ceux dont le rêve est de jeter la Résistance aux oubliettes de l'Histoire sont loin du compte.

Marcel Colas

(D'après « Le Résistant » n° 9
- décembre 1997)

SAVOIE :

UNE SOMME D'ACTIVITES

Sous la présidence de Robert Perrier, les « Amis » de Savoie ont tenu le 25 octobre dernier leur Assemblée générale à Albertville. En ouvrant la séance, son président, Robert Perrier, demanda un instant de recueillement à la mémoire de tous les résistants décédés sans lesquels, dit-il « nous ne serions peut-être pas là ».

François Francesconi, secrétaire départemental de l'ANACR, posa et répondit à la question : « Pourquoi les Amis au sein de l'ANACR ? », et évoqua la qualité du recrutement des « Amis », leur rôle présent et futur, avec la perspective du passage du relais pour la continuité dans la défense de l'esprit de la Résistance, contre toute remise en cause, d'où qu'elle vienne.

Robert Perrier fit ensuite le compte-rendu moral et d'activité depuis la dernière assemblée générale du 17 février 1996. Bilan contrasté mais assez positif, avec plusieurs réunions pour préparer la sortie-pélerinage au Mémorial d'Izieu (réussite d'un autocar complet de 52 personnes, dont 12 enfants de l'école primaire de Pombligne-Saint-Marcel) le samedi 31 mai. L'organisation du premier concours de boules à la lyonnaise des « Amis » de Savoie, le samedi 14 juin (gros succès d'affluence et de crédibilité). Enfin, l'objectif des 300 « Amis » atteint au plan départemental.

Au plan financier, le bilan équilibré fut déclaré satisfaisant lors d'une réunion de contrôle précédemment organisée. Par ailleurs, au cours de cette assemblée générale, un don de 200 F fut fait.

Pour le Conseil d'Administration, plusieurs personnes se sont portées volontaires ou ont été sollicitées, afin d'avoir un Conseil d'Administration plus étoffé, avec environ 25 membres.

Ensuite, Mme Jaudel donna lecture d'un projet-type de statuts de groupes départementaux d'Amis, l'assemblée donnant mandat au C.A. pour l'amender dans le sens convenant aux « Amis » de Savoie, lors de la prochaine réunion.

En terminant, le responsable, sortant Robert Perrier, remit au président Gindrat une Coupe (miniature) en souvenir du premier concours bouliste des « Amis » de Savoie.

CONSEIL NATIONAL :

UN BILAN POSITIF

Jacques Varin, secrétaire administratif des « Amis », présente lors de la dernière réunion du Conseil National de l'A.N.A.C.R., le 20 novembre dernier à Paris, un rapport faisant un point très documenté sur les « Amis de la Résistance (A.N.A.C.R.) ». Nous en publions en ce numéro un premier et important extrait.

Un an après le congrès de Châteauroux, le moment est venu de faire un premier bilan de la mise en œuvre des orientations qui y furent définies, et conséquemment de l'action des « Amis de la Résistance (ANACR) ».

Tout d'abord quelques chiffres qui seront plus parlants qu'un long discours : fin octobre 1997, 8439 cartes d'Amis avaient été payées à la direction nationale ; soit 807 de plus qu'à la même époque l'année dernière, et nous dépassons déjà de près de 700 cartes le chiffre définitif de l'année 1996. Ainsi, nous pouvons tabler raisonnablement sur une augmentation de 10 à 12% cette année de nos effectifs, doublant ainsi notre rythme de progression par rapport à l'année précédente.

Aujourd'hui, 3 départements - en l'occurrence la Dordogne, la Saône-et-Loire et la Haute-Savoie - comptent dans leurs rangs plus de 400 « Amis ». 5 autres, l'Isère, le Lot-et-Garonne, la Corrèze, la Savoie et le Var plus de 300. Plus de 200 Amis sont recensés dans l'Aube, le Rhône, la Haute-Vienne, la Seine-Saint-Denis et à l'Amicale Libé-PTT. Une vingtaine d'autres départements ont entre 100 et 200 adhérents aux « Amis de la Résistance ». Ainsi, dans plus de trente départements, le nombre d'adhérents aux « Amis de la Résistance » est tel qu'il permet - du moins potentiellement - de mettre en place un groupe départemental d'« Amis », de développer des actions spécifiques, de former des cadres non seulement pour animer les activités des « Amis » mais aussi, en tant qu'associés, pour contribuer à celle de l'ANACR en général. Ce qui ne veut pas dire que la barre des 100 « Amis » soit un seuil en deçà duquel rien n'est possible : dans le dernier numéro du « Journal de la Résistance », nous avons publié un long article - sous le titre « Petit comité et grandes actions » - consacré au comité départemental des « Amis de la Résistance » de Haute-Saône, créé depuis le 20 février dernier, dont les statuts ont été déposés en septembre, un comité qui compte aujourd'hui 30 membres et dont les activités - défilés commémoratifs, expositions, diaporama, édition d'une brochure, d'un tee-shirt « Amis de la Résistance (ANACR) », pèlerinage aux camps de la mort, participation au Concours de la Résistance - peuvent être prises en exemple par des départements où le nombre d'adhérents aux « Amis » est plus important.

La progression du nombre des « Amis » est sensible dans plusieurs départements. Ainsi la Dordogne compte aujourd'hui 133 « Amis » de plus qu'en 1996, la Corrèze : 85, la Drôme : 43, le Rhône et la Saône-et-Loire : 35 chacun, la Haute-Vienne : 34, la Savoie : 33, la Seine-Saint-Denis et le Var : 31 chacun. Au total, 53 départements ont enregistré une progression de leurs effectifs, 18 un recul, le plus souvent de quelques unités (de moins de 5 dans 13 cas).

Ainsi donc, nous pouvons afficher une réelle satisfaction au vu des chiffres que je viens d'indiquer, et qui traduisent la conjonction de plusieurs facteurs. Il y a bien sûr la sensibilisation de la population française, et plus particulièrement de la jeunesse, à ce que furent l'Occupation et la Résistance, d'autant plus que la résurgence contemporaine d'idées fascistes et xénophobes permet de relier l'histoire et le présent ; il y a naturellement l'activité des groupes d'« Amis » : là encore, je vous renvoie à la page 2 du « Journal de la Résistance » où, dans chaque numéro, sont publiées des informations sur des groupes locaux et départementaux, il y a aussi la prise de conscience croissante par les comités départementaux locaux et départementaux de l'ANACR de la nécessité de développer l'activité de groupes d'« Amis », de recruter des « Amis », de l'urgence à assurer la pérennité du combat pour les valeurs de la Résistance, ce qui est la vocation première des « Amis de la Résistance (ANACR) ».

Notons cependant qu'il subsiste faiblement quelques cas où des comités

départementaux de l'ANACR, parfois forts de plusieurs centaines d'adhérents, ne comptent à leurs côtés que 2 à 3 douzaines d'« Amis »... ; ce qui y traduit une sous-estimation à la fois du rôle des « Amis » et des possibilités d'en recruter, et permet de nourrir quelques craintes sur la possibilité d'y transmettre la mémoire et d'y assurer la nécessaire relève le moment venu...

Nous avons aujourd'hui une vingtaine de comités départementaux organisés ou en voie proche d'organisation, avec un bureau et des statuts déposés. Chiffre à rapprocher de celui d'une trentaine de départements de plus de 100 adhérents aux « Amis ». Et si l'on considère qu'existent 4 ou 5 comités départementaux de moins de 100 adhérents - j'ai cité l'exemple de la Haute-Saône, l'on voit bien qu'il y a là un « manque à organiser » - si je puis dire - immédiat dans une quinzaine de départements. Certes, il est souhaitable que le désir, la volonté d'organisation émane des « Amis » eux-mêmes, mais l'expérience militante depuis des décennies des dirigeants départementaux de l'ANACR peut aider les « Amis » à formuler ce désir et exprimer cette volonté. Outre la structuration de la vingtaine de comités départementaux d'« Amis », précisons qu'il existe soit dans ces départements, soit dans d'autres environ 70 comités locaux, au niveau de villes ou « pays », « d'Amis de la Résistance ». Des exemplaires de « statuts-type » sont disponibles nationalement...

Par ailleurs, l'on constate une proportion croissante d'« Amis » associés aux directions départementales et locales de l'A.N.A.C.R., les comptes rendus de congrès départementaux amenant à la même constatation. C'est là une évolution positive, car d'une part les « Amis » ont beaucoup à apprendre des Résistants, et d'autre part ils peuvent apporter à la réflexion collective les préoccupations des couches plus jeunes de la société, se faire l'écho des idées existant parmi elles qu'il faut encourager, et aussi de celles qu'il faut combattre. Et puis, les « Amis » associés aux directions départementales de l'A.N.A.C.R. peuvent être amenés - quand cela est nécessaire, c'est-à-dire lorsqu'il est difficile de trouver un Résistant désireux et ayant la possibilité de le faire, ce qui reste heureusement le cas le plus fréquent - à assumer des responsabilités au sein de la direction départementale de l'A.N.A.C.R.. Ainsi, c'est une « Amie » qui a la responsabilité du bulletin départemental de l'Isère, c'est un « Ami » qui, si je ne m'abuse, a celle de trésorier départemental dans la Marne. Mais, rappelons-le, la première responsabilité des « Amis » est d'organiser et développer l'activité des « Amis », des groupes d'« Amis ».

Si nous voulons avoir une activité dynamique mais surtout une activité inscrite dans la durée, il nous faut attirer à nous, organiser dans nos rangs des jeunes et les y garder, les amener à y prendre des responsabilités. Pour ce faire, nous devons rencontrer les jeunes là où ils sont, c'est-à-dire dans les collèges et lycées, dans les universités mais aussi, si nous voulons toucher l'ensemble des couches de la jeunesse, dans les quartiers et les cités par le biais des Foyers ou MJC, qui peuvent être des lieux de conférences et d'expositions ; les mouvements de jeunesse peuvent être aussi des partenaires précieux. Nous devons aussi offrir aux jeunes des perspectives d'action, en montrant en quoi les idéaux de la Résistance restent très contemporains, en quoi l'expérience de la Résistance, et des résistants depuis la Libération est précieuse pour mener les grands combats humanistes d'aujourd'hui, contre le fascisme et le racisme, pour le respect des droits nationaux et contre toute forme de chauvinisme et d'exclusion ethnique ou religieuse, pour la solidarité et pour la démocratie. Idéaux qui sont non des idéaux partisans mais de large rassemblement, et qui ont un profond écho dans la jeunesse...

SAONE-ET-LOIRE :

« DIRE NON »

La cérémonie d'Azé est une tradition. Nous publions ci-dessous des extraits de l'allocution prononcée cette année, le 6 juillet, par Simone Mariotte, présidente départementale des « Amis de la Résistance » (ANACR).

« Chaque année, nous nous retrouvons pour que ne soient pas oubliés les événements qui se déroulèrent sur nos routes, dans nos collines, au grand soleil de juillet, voici maintenant 53 ans. Chaque commémoration est comme un aiguillon qui, par sa piqure, rappelle à notre mémoire le courage de tous ceux qui, pour délivrer notre pays de la botte allemande et du pétainisme, n'ont pas reculé devant la mort.

« La Résistance demeure encore aujourd'hui un sujet magnifique et brûlant, toujours actuel et qui suscite toujours la passion des participants, des témoins, des héritiers. Pas de linéaire de pourpre où dorment les dieux morts pour elle - sans doute parce que la Résistance fut d'abord un état d'esprit, un état d'âme, une façon d'être, le refus d'accepter l'inéluctable, la révolte contre l'esclavage et l'humiliation - et que depuis que les hommes vivent et écrivent l'histoire, celui qui dit non, qui refuse, qui grave « résister » dans la pierre d'une prison, suscite l'admiration ou la haine, mais jamais l'indifférence ; et ses gestes se perpétuent.

« Ce dont il faut simplement se souvenir quand on jette un regard sur cette époque, c'est que les réseaux et mouvements, rédacteurs de textes ou poseurs de plastic, imprimeurs ou maquisards, n'étaient que des hommes. Et que pour sembler parfois surhumaine, leur œuvre (dessins, réalisations, buts) était seulement œuvre humaine. Ce qui doit demeurer, point commun à tous les résistants, comme un fraternel souvenir, c'est qu'ils étaient tous de la race qui dit « non ».

HAUTS-DE-SEINE :

POURQUOI ETRE « AMI » ?

Nous, « Amis de la Résistance (ANACR) », créés il y a maintenant plus de 25 ans, aux côtés de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance, la grande organisation nationale pluraliste des résistants (...) devons rassembler le plus largement possible contre la haine raciste et pour la fraternité entre les peuples, contre les discours belliqueux, pour la paix, contre le fascisme et pour la démocratie...

Un des aspects de ce combat est celui de la mémoire, c'est pourquoi, nous appuyons la revendication de l'ANACR de faire du 27 mai, date anniversaire de la création du CNR, la journée annuelle commémorative de la Résistance...

Les « Amis » des Hauts-de-Seine rappellent leur objectif : transmettre l'héritage recueilli de notre histoire nationale, enfiévrée par la Résistance (...). Le plus grand danger qui nous menace, c'est l'oubli : la flamme de la Résistance ne doit pas s'éteindre ». C'est à nous « Amis de la Résistance (ANACR) » qu'il appartient de transmettre le flambeau aux générations qui n'ont pas connu cette époque, qui doivent être instruites d'une des pages les plus glorieuses de notre histoire nationale.

C'est ainsi qu'en 1996, nous avons participé à toutes les cérémonies commémoratives. Nous avons organisé un voyage en Alsace, en collaboration étroite avec nos amis de l'ANACR. La visite du Musée de la Résistance de Besançon, du camp de déportation du Struthof, du site de Verdun, de Habsheim, lieu où fut tué le colonel Fabien, du Musée Normandie-Niemen.

En 1997, nous avons emmené les lauréats du Concours de la Résistance et de la Déportation du Collège des Chenevreaux-Vercors. En février, nous avons organisé à Suresnes, pour un établissement scolaire de Suresnes et de Nanterre, la visite du Mémorial du Mont Valérien, suivi de la projection d'un film sur la déportation avec débat avec les jeunes. Nous envisageons d'organiser une réunion de tous les « Amis de la Résistance (ANACR) » du département, afin de déterminer ensemble d'autres initiatives, tels des conférences, voyages, soirées vidéos, visites de musées avec la participation des enseignants.

L. CHARBONNIER

Président des

« Amis de la Résistance (ANACR) »
(D'après « Fidélité à la Résistance »
lettre trimestrielle du comité ANACR)

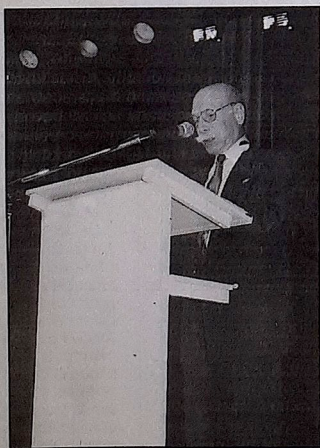
CONSEIL NATIONAL : « DEFENDRE LES DROITS DES RESISTANTS »

Après avoir rendu hommage à Robert Vollet, Jacques Weiller, dans son rapport devant le Conseil national, souligne que de nombreux obstacles perdurent concernant une juste reconnaissance des services accomplis. Il rappelle que le statut de la RIF (Résistance Intérieure Française), statut annoncé en 1949, n'a jamais paru et que certaines difficultés subsistent notamment pour l'application du décret du 17 décembre 1982 concernant la prise en compte par tous les régimes de retraite des services accomplis dans la Résistance.

Depuis le congrès de Châteauroux, c'est-à-dire depuis un an, aucun changement n'est intervenu en ce qui concerne les dispositions législatives et réglementaires. Cependant, le gouvernement issu des élections de juin 1997 semble poser un regard plus attentif à nos problèmes. Lionel Jospin a écrit à un de nos adhérents : « la Résistance sous toutes ses formes a été un phénomène unique en son genre. Il n'y a pas de précédent dans l'histoire de notre pays au cours des siècles passés, et, pour cette raison, elle a besoin et aura toujours besoin d'être expliquée à la jeunesse française ».

Surtout, répondant au président de l'UFAC pendant la campagne électorale des élections de mai-juin de cette année, il prenait l'engagement très clair, très précis suivant : « nous nous engageons à lever toute forclusion pour les Volontaires de la Résistance, conformément à la proposition de loi n° 1259 déposée par le groupe socialiste à l'Assemblée Nationale ». Dans l'exposé des motifs de cette proposition de loi, les députés socialistes écrivaient à propos de certaines dispositions du décret du 19 octobre 1989 et de la circulaire du 29 janvier 1990 : « des exigences nouvelles ont pour conséquence d'instituer une nouvelle forclusion de fait à l'égard des anciens membres de la Résistance. Ils concluaient : cette injustice doit cesser et ils proposaient de revenir aux dispositions du décret du 6 août 1975 et de l'instruction ministérielle du 17 mai 1976 ».

Lors de l'assemblée générale de l'UFAC les 10 et 11 octobre derniers, la résolution adoptée rappelle cet engagement pris par celui qui est aujourd'hui Premier Ministre. Il faut noter aussi les positions très proches de la nôtre d'autres organisations telles que l'Union Fédérale. D'autres propositions de loi ont été déposées sur les bureaux de l'Assemblée Nationale et du Sénat, allant toutes dans le même sens, contre la forclusion de fait. Compte tenu de la dissolution de l'Assemblée, du fait que nous nous trouvons dans une nouvelle législature, de nouvelles propositions de loi ont été déposées par le sénateur centriste Edouard Lejeune, membre de l'ANACR et par le groupe communiste à l'Assemblée Nationale.



Jacques Weiller

**PROCHAIN
CONGRES NATIONAL
DE L'A.N.A.C.R.
23-24-25 octobre 1998
A Chambéry**

La position de

M. Jean-Pierre MASSERET

Nous avons aujourd'hui un nouveau secrétaire d'Etat : M. Jean-Pierre Masseret. Nous ne regrettons pas son prédécesseur, M. Pasquini qui n'a pas daigné assister à notre congrès national de Châteauroux et n'avait même pas pris le soin d'envoyer un message. De plus, nous avons été choqués par les paroles qu'il avait prononcées en 1995 à l'assemblée générale de l'UFAC et la Commission des Affaires Culturelles Familiales et Sociales de l'Assemblée nationale : « les combattants ont soutenu l'Etat par deux fois seulement ; la première fois avec l'empereur Napoléon 1er... et la seconde fois avec le Maréchal Pétain, vainqueur de la guerre 14/18 ».

M. Jean-pierre Masseret, lui, a reçu avec cordialité la délégation de la direction nationale de l'ANACR le 22 juillet 1997 et avait accordé la plus grande attention aux exposés des responsables de notre association. En septembre 1997, il écrivait à un député au sujet des conditions d'examen des demandes du titre de CVR : « le formalisme imposé par le décret conduit à des situations aberrantes et injustes. Aussi ai-je demandé à mes services d'étudier une solution qui permettrait de résoudre les cas dans lesquels les services dans la Résistance invoqués sont avérés sans qu'il puisse être attesté dans les conditions de forme exigée. » Par ailleurs, le 21 octobre dernier le Secrétaire d'Etat a pris 40 engagements pour 1998 ; l'engagement n° 9 est le suivant : lever les obstacles administratifs à l'attribution de la carte CVR.

La discussion

à l'Assemblée Nationale

Lors de la discussion du budget des Anciens Combattants en 1996 c'est-à-dire l'an dernier un seul député : Georges Colombier, membre de la majorité d'alors, avait prononcé quelques mots sur nos problèmes. Silence des autres représentants des groupes. Silence du Ministre des Anciens Combattants. Sans doute grâce à la campagne que nous avons menée avec l'appui d'autres organisations, la situation s'est nettement améliorée cette année. Lors de la séance du 24 octobre à l'Assemblée Nationale, les questions concernant les droits des résistants ont été évoquées par Maxime Gremetz, rapporteur pour avis de la Commission des Affaires Culturelles, Familiales et Sociales, par M. Jean-Paul Durieux, membre de l'actuelle majorité, Georges Colombier, membre de l'actuelle opposition. Quant au Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, il a déclaré : « je peux engager une procédure modifiant le décret interministériel ; cela va demander du temps, mais je suis prêt à le faire. En attendant, je vais immédiatement utiliser une disposition qui existe dans ce décret et qui m'autorise à solliciter les préfets pour procéder à des enquêtes administratives afin de régler certaines questions ».

La position

du Bureau national

En ce qui concerne la position de l'ANACR, celle de son Bureau national, elle est très claire : nous ne refusons pas certains aménagements qui pourraient permettre de donner, au cas par cas, satisfaction à quelques anciens membres de la Résistance mais cela ne fait pas le compte : nous maintenons avec force notre demande de l'élaboration de nouveaux textes annulant ceux, néfastes, d'octobre 1989 et de janvier 1990.

Il est nécessaire de rappeler d'autres points de la résolution sur les droits des résistants que nous avons adoptés l'an dernier à Châteauroux. Tout d'abord, il nous semble indispensable d'engager une campagne soutenue pour que ceux qui ont obtenu la Croix de Guerre au titre de la Résistance ou la Médaille de la Résistance obtiennent de plein droit la carte CVR, dans l'esprit du décret du 7 juin 1996 qui devient

l'article R 224 bis du Code des Pensions et selon lequel peuvent prétendre à la Carte du Combattant les personnes qui ont fait l'objet d'une citation individuelle.

Nous devons rester par ailleurs extrêmement actifs et vigilants pour ce qui concerne la composition et le fonctionnement des commissions départementales d'attribution des titres. Depuis la promulgation du décret du 7 juin 1996, c'est le préfet qui est appelé à désigner les membres des commissions, en tenant compte des propositions émanant des « associations représentatives d'anciens combattants » et pour l'attribution du titre de CVR ou de la Carte de Combattant au titre de la Résistance, les commissaires sont nommés par le préfet sur proposition des associations représentatives d'anciens résistants... ».

Jacques Weiller rappelle à ce sujet l'action du Comité de Nice et du comité départemental de l'ANACR, soutenus par de nombreux autres résistants, contre la présence dans la commission départementale d'attribution des titres d'un ancien GMR dont la formation avait notamment attaqué le maquis du Mont Mouchet.

Il rappelle que nous avons obtenu gain de cause devant le Conseil d'Etat au sujet d'un résistant breton que l'administration prétendait priver de la reconnaissance d'une partie de ses services dans la Résistance, et surtout la privation scandaleuse de la retraite du combattant dont est victime notre camarade Jacques Frison. C'est pourquoi, nous souhaitons vivement

-mais nous ne nous en tenons pas au souhait, dans nos différents comités nous agissons pour qu'enfin règne un nouvel état d'esprit dans l'administration des Anciens Combattants rompant totalement avec celui qui a conduit aux errements du passé.

Par ailleurs, il faut que soient bien claires deux notions ; la première, c'est que malgré nos efforts, nous ne viendrons pas à bout de toutes les injustices commises envers des membres de la Résistance dont d'ailleurs un nombre respectable a d'ores et déjà disparu alors que leurs services dans la Résistance n'ont pas été convenablement reconnus. Cela dit, nous ne devons négliger aucun effort pour aboutir à plus d'équité, d'exactitude historique, de justice. La 2e notion, c'est que le service juridique national, dans la mesure de ses possibilités, reste au service des comités départementaux, voire des comités locaux pour les aider dans les procédures qu'ils viendraient à engager, mais encore une fois, il nous faut répéter que lorsqu'on a l'intention de contester une décision ministérielle, notamment devant le tribunal administratif, il faut impérativement le faire dans les deux mois courant après la notification. Nous allons donc continuer à agir avec détermination pour la défense des droits des résistants avec la conscience, comme l'a rappelé notre dernier congrès national, que la défense des droits des résistants est inséparable de la défense de l'honneur de la Résistance.

« LE PLUS BEAU CENTRE DE CONVALESCENCE D'AQUITAINE »

En son intervention ouvrant les travaux du Conseil National de l'A.N.A.C.R., réuni à Paris le 20 novembre, C. Fournier-Bocquet fit le point, au nom du Bureau National, sur notre conception et notre pratique de l'union. L'essentiel de cet exposé est publié en première page du présent numéro. Mais, nous tenons à reproduire également ici la dernière partie de cet exposé introductif, qui évoque une autre donnée, capitale et bien entendu toujours valable, toujours vivante, de la Résistance.

« Les résistants ne se sont pas battus pour eux-mêmes. Ils se sont battus pour la collectivité nationale de leur époque et pour que les générations qui les suivront connaissent enfin et la liberté et la paix. Ils ont pratiqué une solidarité de tous les jours, de tous les actes, à l'égard de leurs contemporains car ce n'est pas nous seuls qu'il s'agissait de libérer, mais tous les Français dignes du nom, et à l'égard de ceux qui nous suivaient et nous suivront. Cette solidarité ne se manifeste pas seulement par notre grande activité qui a pour but de transmettre la mémoire. Elle se manifeste aussi d'une façon matérielle, immédiate, dont l'A.N.A.C.R. est fière. Depuis des années, nous évoquons notre volonté de remettre à ceux qui nous suivront une oeuvre de santé portant au long de leurs générations les noms du chef de l'A.S., le Général Delestraint et du Colonel Fabien, issu des F.T.P.F. C'est fait, le nouveau Centre existe, il est terminé ; malades, administration, service médical y sont installés. Le financement de toutes les constructions nouvelles a été assuré. Mais il reste à financer la remise en état et aux normes de sécurité de la partie conservée de l'ancien château, partie qui ne doit pas déparer et devra bien sûr être utilisée par le nouveau Centre, de façon d'ores-et-déjà agréée. C'est la raison pour laquelle nos dernières phrases rappelleront que la souscription pour le Centre de Penne d'Agenais

s'adresse bien moins aux adhérents individuels qu'aux comités locaux, départementaux et aux amicales, pour lesquels la nouvelle que le Centre neuf est achevé ne doit pas être un signe de démobilité. Beaucoup ont des trésoreries bien garnies et peuvent contribuer à cet achèvement. Le Bureau vous remercie d'être ses efficaces intermédiaires auprès de tous vos comités pour cet ultime coup de collier et de participer ainsi à une oeuvre que les autorités d'Aquitaine viennent de qualifier de plus beau Centre de Convalescence de leur région mais qui demeure évidemment ouverte aux convalescents de toutes les régions ».

PREMIERE REPONSE

La première réponse reçue d'un comité après cet appel fut celle du comité local du 18^e arrondissement de Paris qui verse à la souscription 3000F. Il convient d'ajouter plusieurs souscriptions individuelles : Mme Denise Izaute, Eysines (33) : 200 Frs ; M. André Garbay, Nérac (47) : 200 Frs ; Mme Madeleine Frebault, Bagnaux (92) : 150 Frs.

Merci aux souscripteurs et à tous les responsables locaux et départementaux qui se préoccupent de mettre cette question à l'ordre du jour de leurs réunions de direction.

Dans notre prochain numéro, de janvier 1998, nous publierons la liste de tous les souscripteurs - Comités - départementaux et locaux, adhérents et « amis » de l'ANACR - qui, par leurs dons depuis l'été et le début de l'automne ont continué l'effort collectif de toute l'ANACR pour achever de faire du Centre Delestraint-Fabien, à Penne-d'Agenais, le centre de convalescence moderne du XXI^e siècle que notre association, que les résistants, légueront aux générations futures.

LA SOUSCRIPTION CONTINUE

CONSEIL NATIONAL

Le Conseil National de l'Association a siégé le 20 novembre à Paris, rassemblant 143 participants dont 15 « Amis de la Résistance (A.N.A.C.R.) », membres associés du Conseil.



Ci-dessus : vue partielle de la salle du Conseil National durant la séance du matin.



Ci-contre : M. Pernin maire du XII^e arrondissement de Paris reçoit les membres du Conseil National lors d'une amicale réception.

En ouvrant les travaux, le président Robert Chambeiron, demanda à l'Assemblée d'observer une minute de recueillement à la mémoire des membres du Conseil et des adhérents de l'Association décédés depuis le Congrès National de Châteauroux.

Puis Robert Chambeiron présida les séances, assisté des Présidents Henri Rol-Tanguy et Pierre Sudreau.

Ces travaux furent introduits par une intervention de C. Fournier-Bocquet qui, au nom du Bureau National, analysa brièvement la conception et la pratique de l'union qui inspirent les orientations et les actions de l'A.N.A.C.R. et de ses « Amis de la Résistance (A.N.A.C.R.) ».

Jacques Weiller, membre du Bureau National, qui depuis le décès de Robert Vollet assume la responsabilité du service juridique national, exposa ensuite la situation présente de notre lutte pour l'abrogation de la forclusion « de fait » rétablie, en contradiction avec la loi de 1989, par le décret et la circulaire d'application. Il note que M. J.P. Masseret, secrétaire d'Etat, envisage, une modification du décret qui provoque des situations qualifiées par lui-même d'aberrantes mais décide, dès l'instant, d'utiliser les possibilités prévues par le biais de demandes d'enquêtes aux préfets. Toute l'A.N.A.C.R. se doit d'intervenir, notamment par l'intermédiaire des parlementaires, pour qu'aboutisse la seule solution valable envisagée : la mise en conformité d'un décret d'application avec la loi de 1989 qui supprimait toute forclusion.

Intervinrent sur cet important problème Robert Chambeiron, Raoul Vignettes, Jacques Bronchard, Mme Lucienne Georges, le Dr Paul Raybaud, Jean Soury, Jean-Baptiste Sciandra, Claude Rochat, Antoine Lai, Pierre Michaud, René Pabois, Jacques Direz, Lucien Volle, Renée Quatremaire, Georges Foubert, Raymond Zerline, et André Odré. Charles Fournier-Bocquet donna ensuite des informations sur la situation présente à l'U.F.A.C., rappelant que la dernière assemblée générale a élu à ses côtés Jacques Weiller.

C. Fournier-Bocquet devait, après la suspension de séance pour le déjeuner, évoquer, dans le sens de nos derniers éditoriaux, les réponses qui s'imposent à certaines questions historiques posées autour du procès Papon. Le président P. Sudreau compléta cette intervention par l'évocation du retard apporté à l'ouverture d'un tel procès et par celle des victimes, juives et non juives. Puis il émit le vœu d'aboutir à une coordination de toutes les organisations de résistants et déportés en vue d'une transmission correcte de l'histoire de la Résistance.

Jean Thouvenin rendit compte alors des travaux de la Commission « Connaissance de la Résistance », et évoqua l'amélioration de l'accès aux archives qu'apporte la récente circulaire du Premier Ministre. Il fit part aussi de notre souci d'une réforme de l'enseignement de l'Histoire et du projet de préparation d'une chronologie de la Résistance. Il souligna enfin que les deux derniers thèmes annuels du concours : les femmes et les immigrés dans la Résistance furent fixés sur proposition des deux représentants de notre association dans le Jury National : L. Blésy et lui-même.

Intervinrent sur ces questions R. Chambeiron, R. Netter, R. Guillou, L. Volle, A. Odré, Renée Quatremaire, R. Vignettes, R. Saulnier, P. Michaud (sur le passé d'H. Amoureux, journaliste à « La Petite Gironde », journal collaboracioniste), M. Coppolani, F. Leriche, C. Pradet.

Jacques Varin fit ensuite le point sur les « Amis de la Résistance (A.N.A.C.R.) », dont il est le secrétaire administratif. D'importants extraits de son intervention sont publiés dans ce numéro.

La longueur des débats précédents ne permettant sur ce sujet qu'une seule intervention (Mireille Monier), la présidence, qui souhaitait que les Amis associés au C.N. participent à un débat semblable et regrette vivement les contraintes de l'horaire, informe qu'elle organisera au printemps une réunion spécifique aux Amis, réunion où, comme en celle qui eut lieu le 22 mars, seront uniquement évoqués leurs activités et éventuels problèmes.

Le Conseil National leva ensuite ses travaux pour se rendre à la proche Mairie du 12^e Arrondissement de Paris, où il était reçu par le Maire, M. Jean-François Pernin, qui exalta la Résistance. J. Weiller, membre du Bureau National et animateur essentiel du comité de l'A.N.A.C.R. de Paris 12^e, répondit à cette allocation de bienvenue en présentant à grand trait notre association et en résumant les travaux de notre journée.

LA VIE DE L'ASSOCIATION

SEINE-ET-MARNE

Le congrès départemental de l'ANACR de Seine-et-Marne s'est tenu le 12 octobre dernier à Varennes-sur-Seine, un mois après l'inauguration dans cette ville d'une rue Marcel Paul.

Cet hommage rendu par le Conseil municipal unanime au résistant et à l'homme d'Etat que fut Marcel Paul est significatif de l'attachement et du respect porté à celui qui anima et qui symbolisa dans le camp de Büchenwald au sein du Comité des Intérêts français, la Résistance unie et solidaire.

Après le chaleureux accueil exprimé par le maire, M. Jean Mitot, Gisèle Pierronnet retraça l'action des résistants de Varennes et de ses environs. Le rapport moral présenté par le docteur Bernard Ridoux, président du comité départemental, mit en relief le thème de ces assises « Mémoire et Avenir de la Résistance », en rappelant que le premier congrès de ralliement de la Résistance qui s'était tenu pour la première fois en France se déroula à Moret-sur-Loing le 9 octobre 1949, avec 250 participants réunis dans la salle Marquis de Ruys, mort en déportation.

Malgré l'érosion des effectifs liée à l'âge, aux maladies et aux infirmités, les adhérents de l'ANACR, avec le concours des « Amis de la Résistance (ANACR) », font face aux difficultés.

Le rapport d'activité présenté par Guy Pierronnet, secrétaire du bureau départemental, rappela les nombreuses interventions menées par l'ANACR pour faire connaître et respecter la Résistance par des expositions dans les lycées et collèges, et même dans les établissements scolaires primaires avec commentaires explicatifs par les acteurs des actions menées contre l'occupant.

La poursuite de la publication des Cahiers de la Résistance Seine-et-Marne témoigne de la richesse et de la rigueur des recherches historiques effectuées sur le terrain et dans les archives. Le dernier Cahier édité retrace la Résistance dans le bocage gâtinais, avec la constitution du maquis de Voulx.

L'intérêt et le succès remportés par le dernier voyage touristique et historique organisé dans le Doubs pour nos adhérents et nos amis incitent à poursuivre cette initiative très motivante. En 1998, nous visiterons les lieux de mémoire de la région Nord-Pas-de-Calais.

Le rapport financier réconfortant présenté par le trésorier départemental, Robert Bouveret, fut adopté à l'unanimité.

Le député de la circonscription, M. Pierre Carassus, était venu saluer le congrès. Il fut rejoint par M. Pierre-Yves Wiss, directeur de l'ONAC de Seine-et-Marne qui est toujours très attentif aux besoins et aux aspirations des anciens combattants de la Résistance.

La vente de livres, sous la responsabilité de Marcel Méry, membre du Bureau national, remporta un grand succès, laissant un bénéfice de plus de 1000 F au Comité départemental.

Après la cérémonie au monument aux Morts de la commune, les congressistes, emmenés par l'Harmonie municipale de Varennes-sur-Seine, se retrouvèrent dans la salle polyvalente pour un repas fraternel très réussi.

HAUTE-VIENNE

Le Comité cantonal de l'ANACR de Châteauneuf-la-Forêt, réuni le 24 octobre dernier, a constaté avec indignation le vol de 6 panneaux de mémoire relatant les actions de résistance dans le secteur dépendant de la 1^{ère} Brigade de Marche Limousine commandée par le colonel Guingouin, panneaux financés par le Conseil général de la Haute-Vienne, pour le 50^e anniversaire de la Libération.

Le comité de Châteauneuf-la-Forêt a été d'autant plus touché que nombre de ses 133 adhérents avaient participé à ces actions. Ces actes odieux constituent un attentat contre la mémoire et un outrage envers la Résistance.

Le comité ANACR de Châteauneuf-la-Forêt a demandé à toutes les instances de la République, que la Résistance a eu beaucoup de mal à rétablir, au prix de tant de sacrifices et de sang versé, que les auteurs de ces actes inqualifiables soient recherchés, arrêtés et punis avec la plus grande rigueur, et s'est déclaré bien décidé à tout faire pour ne pas laisser ternir l'image de la Résistance.

YONNE/COTE-D'OR

Le 19 octobre dernier, à Pimelles, les anciens combattants de la Résistance du Tonnerrois et de l'Yonne, ainsi que de nombreux habitants de la cité et des environs, étaient à la forme de « La Grange aux Moines », à Pimelles, commémorant, jour pour jour, 54 ans après le 19 octobre 1943, l'attaque des Allemands de cette ferme, refuge du maquis Vauban, maquis composé de maquisards locaux et de jeunes Parisiens ; des jeunes qui avaient choisi d'échapper coûte que coûte au Service du travail obligatoire (STO) en Allemagne, et pour ce faire de passer dans la clandestinité et de résister : sabotages d'écluses sur le Canal de Bourgogne et sur les voies ferrées bourguignonnes de Paris-Lyon-Mar-seille.

Georges Patru, Jean Loew et Geneviève Carmantrand, très jeunes agents de liaison du maquis Vauban, présents chaque année à Pimelles, y étaient également lorsque les Allemands ont pris d'assaut (la Grange-aux-Moines). « Le 16 octobre, racontent-ils, nous avons quitté la ferme des Essarts à Asnières-en-Montagne en Côte-d'Or. Les Allemands avaient déjà attaqué à cet endroit. Nous étions pourchassés compte tenu de nos actions de sabotages. Nous nous sommes installés à la Grange aux Moines. Nous étions une vingtaine de maquisards à l'époque. Le 19 octobre 1943 au matin, il y avait un brouillard très épais se souvenant Georges Patru et Jean Loew qui montrent du doigt le chemin qui mène à la Grange aux Moines. Nous avions l'un des nôtres qui assurait une surveillance en permanence à 500 mètres de la ferme. Avec le brouillard, le camarde ne pouvait rien voir. Mais il a entendu le bruit d'une colonne allemande d'automitrailleuses et de tanks. Le temps de nous prévenir, les Nazis avaient encerclé la ferme. Vu l'armement dont nous disposions — des armes de récupération —, notre chef de groupe, Bernard Alix, décida de décrocher. Nous nous sommes enfuis par les labours et nous avons rejoint les bois tout près de la ferme. Un de nos camarades fut tué et quatre autres capturés. Emis Thiennot est mort au combat à la Grange-aux-Moines le 19 octobre 1943. Emile Rouyer, Jean Barbey, Henri Jourdain et un maquisard dont le pseudonyme était Julot furent faits prisonniers ».

Déportés à Buchenwald, ils ne revinrent jamais ; les maquisards rescapés réussirent après plusieurs jours à reformer le groupe de Vauban et participer ensuite aux combats de la Libération.

(D'après les informations communiquées par Georges Patru)

HAUTE-GARONNE

Réunie en congrès à Saint-Jean le 4 octobre dernier, l'ANACR de la Haute-Garonne a rappelé que l'administration pénitentiaire envisage la démolition de la prison Sainte-Michel d'ici à l'an 2000, et le transport de l'établissement pénitentiaire hors de Toulouse, dans un environnement proche.

« Cette éventualité — déclare l'ANACR départementale — sans aucun doute justifiée et très certainement inévitable, nous interroge car, si telles sont les intentions des responsables du projet, nous formulons quant à nous la ferme volonté de sauvegarder sur le site, après la démolition, un indispensable lieu de mémoire en souvenir de toutes les victimes des nazis et de Vichy qui périrent ou qui souffrirent en ces lieux ».

« Ce souvenir est actuellement pérennisé par une plaque commémorative placée près du poteau d'exécution dans un angle de la cour intérieure de la prison. Rappelons aussi que notre association commémore chaque année, depuis plus de 40 ans, l'anniversaire de la Libération de la prison devant ce monument ».

« Signalons en outre qu'une pétition signée par bon nombre de personnalités du Tarn-et-Garonne ainsi que par d'anciens élèves du lycée Ingres de Montauban demande aussi le maintien d'un lieu de mémoire sur le site de la prison. Nous nous déclarons solidaires de ces pétitionnaires et nous prenons l'engagement de rappeler avec force, le moment venu, aux autorités de tuelle et aux réalisateurs du site futur, notre volonté d'anciens résistants et d'anciens déportés, de préserver la nécessaire conservations de ce lieu dédiée à la mémoire collective ».

ILLE-ET-VILAINE

Le comité départemental de l'ANACR a tenu son congrès le mercredi 22 octobre à la Maison du Combattant, rue de Nantes à Rennes.

Le président départemental, Raymond Le Pen, ouvrit la séance en souhaitant la bienvenue à une centaine de participants. Après avoir fait observer une minute de silence à la mémoire des camarades disparus au cours de l'année 1997 et souhaité un prompt rétablissement aux adhérents connaissant actuellement de gros problèmes de santé, il évoqua les différentes orientations intéressantes du monde ancien combattant et résistant: forçions, paix dans le monde, survie de l'ONAC, procès Papon...

Les différents rapports, présentés ensuite par le vice-président, Georges Le Goff, et la trésorière départementale Louise Panetier, ont été adoptés à l'unanimité ainsi que la composition du nouveau conseil, présidé par Raymond Le Pen, avec comme vice-présidents Georges Le Goff, Jean Rolland, Jacques Steininger, Joseph Delalande et Robert Esnault, comme secrétaire Francis Foucault, comme trésorière Louise Panetier et comme trésorier-adjoint Roger Busnel.

Une gerbe fut ensuite déposée au monument de la Résistance et de la Déportation en présence de Melle Lopez, directrice de l'Office départemental des ACGV et de M. Jean Drieux représentant la municipalité de Rennes.

PUY-DE-DOME

Dans le cadre de la fête à la Mirtyle qu'elle organisa les 19 et 20 juillet dernier, la municipalité de Saint-Julien-la-Geneste avait prévu notamment une conférence-débat sur le thème de la Résistance, qui eut lieu au chef-lieu de Canton à Saint-Gervais (contrainte de salle de réunion), le samedi après-midi, sous la présidence de R. Pomerol, maire de Saint-Julien et « Ami de la Résistance (ANACR) » ; avec une assistance d'environ 90 personnes, parmi lesquelles l'on notait la présence du conseiller général et de plusieurs élus (maires de Saint-Gervais, Ayat, Saint-Maurice, Verheas).

Roger Sautarel et Jean Juliat, du comité ANACR Zone 13, parlèrent de la Résistance en Combrailles, de sa formation, de son installation et la vie du maquis « Nestor Perret » de Saint-Julien, de la « montée » au Mont Mouchet, des jeunes maquisards de Saint-Julien, Espinasse, Pionsat, Saint-Maurice, de leur participation aux combats de la Margeride, de l'opération de police allemande du 2 juillet 1944 dans le secteur, des derniers combats avant la Libération.

Un débat très intéressant plein d'anecdotes eut lieu notamment sur les parachutages à Ayat par R. Lindron (membre du comité ANACR Zone 13) sur la vie des maquisards dans les Grands Bois, à Chazelette ainsi que sur les manifestations lors de la Libération.

La conférence, qui dura deux heures, se termina par les chants des Maquis d'Auvergne (composés dans le secteur) et le Chant des Partisans interprétés par J. Lacombe.

Le lendemain, les participants à cette fête de la Mirtyle, purent découvrir à pied, à cheval, à bicyclette les lieux où séjourna le « Nestor Perret ». En effet, la municipalité de Saint-Julien-la-Geneste, avec le concours d'autres associations, notamment le comité local ANACR Zone 13, a créé un circuit de 8 km très bien aménagé, qui passe dans ces lieux riches d'histoire et de souvenirs qui snt d'ailleurs très fréquentés toute l'année.

(D'après « Résistance d'Auvergne » n° 107, octobre 1997)

ALSACE

Dans son dernier bulletin « Résistance », le Comité régional d'Alsace de l'ANACR évoque les réactions des différents lycéens et collégiens après la visite de l'exposition « La Résistance allemande contre le nazisme ».

Citons notamment celle, fort pertinente d'Erwin Siffer, élève de TS au lycée Jean Monnet de Strasbourg évoque le problème de l'engagement politique de tout un chacun, jeunes et adultes, face à la montée du fascisme. De plus, ajoute-t-il « Il faut garder le souvenir de cette époque, afin que de pareils faits ne puissent se reproduire... »

ALLIER

Comme chaque année à eu lieu le 6 septembre dernier à Yzeure l'hommage rendu aux neuf résistants tombés le 5 septembre 1944 dans les combats de la Libération.

Etaient présents notamment : M. Chaudet, maire d'Yzeure, conseiller général, et ses adjoints, M. Fallut, président de la FN-Dirp de l'Allier, M. Maupas, président de l'UFAC de Moulins, le délégué des CVR, M. Desgranges, ancien député, M. Saguez, président de l'ANACR-Moulins, l'appel des morts fut effectué par M. Saguez, et M. Nati, trésorier de l'ANACR. Dans son allocution, René Masseret, président départemental de l'ANACR, après avoir évoqué les circonstances des combats d'Yzeure, en rappela la signification profonde, et appela à la vigilance pour le présent : « nous devons cependant être très attentifs à la renaissance des idées racistes qui, comme en 1933, se propagent en raison de la crise économique. Certains essaient de profiter du désarroi des plus démunis pour les attirer avec des slogans racistes. Soyons extrêmement vigilants ».

CHARENTE

L'hôtel du Cheval de Bronze à Angoulême existait encore il y a quelques mois avant sa destruction pour construire à sa place la nouvelle Trésorerie générale.

C'est là que le 12 mai 1944, fut arrêté Charles Rechenmann, fondateur avec l'agent franco-anglais Corbin, puis avec l'agent canadien Sirois, d'un réseau qui comprenait alors une vingtaine de membres charentais.

Charles Rechenmann fut directement arrêté par l'Abwehr, avec la complicité d'un indicateur « prêt » par la Sipo locale et la Feldgendarmarie qui logeait juste derrière l'hôtel de la Bourse.

Rechenmann, jeune et brillant ingénieur, fut déporté à Buchenwald où il fit partie des 16 agents anglais pendus dans l'ancienne écurie du camp pour des raisons encore inconnues, le 10 septembre 1944.

Une plaque sur le nouvel immeuble rappellera-t-elle cette arrestation? Telle est la question que pose « Résistant Limousin » dans son dernier numéro d'octobre 1997.

SEINE-SAINT-DENIS

Le Comité ANACR de Saint-Denis a, au cours de l'année 1997, participé à toutes les cérémonies commémoratives des Anciens Combattants : Fin de la Guerre d'Algérie (19 mars 1962), Journée de la Déportation, 52^e anniversaire du 8 mai 1945, qui n'a pas été, comme l'a rappelé le président Auguste Gillot, un simple armistice, mais la capitulation sans conditions des armées hitlériennes. Le dimanche 31 août le comité a rendu hommage aux patriotes qui, il y a 53 ans, ont libéré Saint-Denis au prix de lourds sacrifices.

Le 27 mai, a été organisée sous la Présidence d'Auguste Gillot, une soirée-débat sur la création, le 27 mai 1943, par Jean Moulin, du Conseil National de la Résistance. Plus de cent personnes y ont assisté, et une pétition a été mise en circulation pour réclamer que le 27 mai devienne Journée Nationale de la Résistance, non pas jour férié, mais surtout journée où, la Résistance sera évoquée. Le 25 octobre, l'Assemblée Générale Départementale s'est tenue à Montreuil.

(D'après Pierre Douzenel)

NOS DEUILS • NOS DEUILS • NOS DEUILS

Chaque mois, les comités de l'ANACR ont à déplorer le décès de vaillants camarades qui se distinguèrent dans les combats de la Résistance et de la Libération.

La Direction nationale de l'association et son journal adressent aux familles et amis des disparus, leurs condoléances et l'expression de leur fraternelle affection.

André HUSER (Lot-et-Garonne)

Né en 1918, André Huser, alors étudiant, fut appelé en octobre 1938 sous les drapeaux, à u 28^e régiment du Génie à Montpellier, avant d'être affecté en Syrie en décembre 1939, au 43^e bataillon de Transmission du Levant. Après la libération de la Syrie par les troupes britanniques et des éléments Français Libres, il rejoint Londres via le Caire et s'engage dans les commandos.

En 1943, il est envoyé en mission dans la France occupée et est blessé en juillet, avant de regagner Londres via l'Espagne. A la fin de l'année, il retourne sur le sol national et, début 1944, organise une unité de combat dans le secteur Prayssas-Garonne-Confluent, il prend le commandement du maquis AS de Prayssas, portant le nom de « bataillon Jasmin », du groupe « François ». Participant le 15 août 1944 au combat de Cormier, en coopération avec une Cie FTP du bataillon « Prosper » et le GF 13, après la Libération, le 19 août 1944, il participe avec le groupe Jasmin à la poursuite des troupes allemandes en retraite vers l'Ouest. Puis, avec la 1^{re} Cie de la brigade légère « Garonne » (« Colonne main noire », il part sur le front de l'Est, et combattra en commando dans les Vosges et en Alsace. Après avoir été officier instructeur à l'intégration des FFI dans la 1^{re} armée, il participe comme officier adjoint à l'encadrement du « bataillon Atlantique » sur le Front du Médou et, après l'intégration dans l'armée régulière au sein du 34^e RI, dont il commande le 3^e bataillon, il participe en avril 1945 à la libération du Verdun. Fondateur de l'ANACR dans son département, il était membre honoraire du Bureau national. Cité à l'ordre de l'Armée le 3 août 1945 sous la signature du général de Gaulle, André Huser était Croix de Guerre avec palmes, Croix du Combattant Volontaire 39-45, Croix du Combattant 39-45, médaillé de la Résistance et médaillé CVR.

Gilberte BESSET, Jean-Marie MAYET, Victor DEBUSCHERE, Roger GUIGNABERT (Puy-de-Dôme) Membre honoraire du Bureau national de l'ANACR, Gilberte Besset, dont nous avons brièvement annoncé la disparition dans notre numéro de l'été, était né en 1913, et s'était engagé au maquis AS de Haute-Lozère aux côtés de son premier mari, le capitaine Léo Landau, lequel sera tué dans une embuscade allemande. Engagée à la Libération dans les AFAT, avec le grade de sous-lieutenant, elle poursuivit le combat jusqu'à la victoire. Remariée avec le député communiste du Puy-de-Dôme, elle participa à la création de l'ANACR dans le département et en fut la secrétaire départementale durant de longues années. Elle fut nommée en 1979 au Conseil départemental de l'Office et y exerça jusqu'en 1993. Gilberte Besset était Croix de Guerre, Croix du CVR.

Jean-Marie Mayet, mobilisé en septembre 1939, fut arrêté en février 1940 pour ses opinions communistes. Placé en résidence surveillée, il échappa à une usure travaillant pour la guerre. Pratique le sabotage, il sera frappé par un SS, hospitalisé avant d'être rapatrié en France pour y subir l'ablation d'un rein en novembre 1942. Ayant rejoint le parti communiste clandestin en juin 1943, il participa à diverses actions de Résistance. Avec plus de 70 autres camarades, il rejoindra le maquis à Echandelys, au sein de la 6^e Cie, dont il participera notamment à la libération de Thiers. Au 15^e Régiment d'artillerie de Clermont-Ferrand, il fut démobilisé le 1^{er} novembre 1944 avec le grade FFI de sous-lieutenant.

Roger Guignabert, né en 1914, militant syndical avant guerre, fut fait prisonnier le 11 mai 1940 et transféré en Allemagne dans une usine travaillant pour la guerre. Pratique le sabotage, il sera frappé par un SS, hospitalisé avant d'être rapatrié en France pour y subir l'ablation d'un rein en novembre 1942. Ayant rejoint le parti communiste clandestin en juin 1943, il participa à diverses actions de Résistance. Avec plus de 70 autres camarades, il rejoindra le maquis à Echandelys, au sein de la 6^e Cie, dont il participera notamment à la libération de Thiers. Au 15^e Régiment d'artillerie de Clermont-Ferrand, il fut démobilisé le 1^{er} novembre 1944 avec le grade FFI de sous-lieutenant.

L'ANACR du Puy-de-Dôme a aussi été endeuillée par la disparition de Jean BUISSON-RAMEY (de Coupières), de Henri POREYRE (de Glaine), de Maryste CHAUVEY et René LAROCHE (« Amis de la Résistance »).

Aimé REQUET, Suzanne PERRET (Isère)

Né en 1906, Aimé Requet fut employé au Polygone d'Artillerie de Grenoble. Il entra en Résistance en rejoignant l'équipe CDM du Parc d'Artillerie puis les Groupes francs de l'Isère, devenant l'adjoint de leur chef Louis Nat. Parmi les nombreuses actions menées par Aimé Requet, mentionnons l'explosion de l'arsenal du Polygone. Suzanne Perret fut agent de liaison; attachée à l'état-major départemental des FFI, aux côtés du général Alain Le Ray. Longtemps animatrice du comité ANACR de Vézille, elle était titulaire de la Croix de Guerre et de la CVR.

Jean GUTTERREZ

Ancien de la 1^{re} brigade internationale, blessé lors des combats de l'Ebre, Jean Gutierrez fut blessé à Dunkerque, évacué vers le Havre puis Limoges; il est démobilisé fin 1940. En contact avec les FTPF à partir de 1942, il participa à diverses actions clandestines (relevés d'emplacements de pièces d'artillerie, attentats en zone interdite (Saint-Malo, Fougères, Granville...)). Arrêté avec son frère en décembre 1943, alors qu'il tente de rejoindre l'Algérie, il est interné jusqu'à son évacuation au printemps 1944 dans la région landaise. Après un séjour à Paris, il est dirigé vers l'Hérault, et entre au groupe Vicent. Devenu capitaine et commandant du bataillon de l'Hérault, il est incorporé à la brigade légère du Languedoc et à la Ve Armée française dans les rangs de laquelle il participera à la campagne d'Alsace jusqu'à la victoire finale.

René ROBY (Amicale du BTP)

« Victor » dans la clandestinité, René Roby adhéra en 1941 au Parti communiste clandestin et entra au groupe « Valmy », participant personnellement avec ses camarades du groupe au sabotage de la base militaire nazie de Saint-Assise, et à des multiples actions durant l'Occupation. Arrêté, il fut déporté à Mathausen.

Charles REINERT (Hérault, Calvados)

Disparu le 14 novembre dernier, Charles Reinert avait participé aux actions des 16 avril et 1^{er} mai 1942, dans les Calvados, par lesquelles deux trains « transport de troupe » allemands déraillèrent, faisant plusieurs dizaines de victimes parmi les forces d'occupation.

Joseph BARDASSIER (Savoie)

Décédé dans sa 98^e année, Joseph Bardassier s'était engagé dans l'AS de la Tarantaise, au sein de laquelle il participa à des sabotages divers, à la réception des parachutages de la Plagne et du Col des Saissies, au combat de Fréissens-Pussy, etc. Président de l'amicale AS de Savoie, Joseph Bardassier avait été cofondateur de l'ANACR de Moûtiers-Bozel, longtemps membre du comité départemental de l'ANACR de Savoie et en était son président d'honneur. Il était titulaire de la Légion d'Honneur et de nombreuses autres décorations.

Gabriel BUARD (Ain)

Décédé en mai dernier à l'âge de 74 ans, il fut membre du 1^{er} bataillon FTPF de l'Ain, prenant part à toutes les actions de la 5^e Cie. Il était titulaire de la Croix du Combattant et médaillé CVR.

Pierre PROSPER (Aulnois)

Disparu dans sa 80^e année, le révérend-père Pierre Prosper, ancien prisonnier, résistant, fut déporté au camp de Kobjercun en Pologne. Il était titulaire de la Carte de Combattant, de celle de CVR. Membre de la direction locale de l'ANACR de Carpentras, il avait été présent pour représenter au comité directeur du Vauchoux, et avait une intense activité dans le cadre du Concours de la Résistance et de la Déportation.

Robert BUCHETON (Nièvre)

Décédé à l'âge de 87 ans, Robert Bucheton était un ancien combattant 1939-1945. Ancien résistant, il fut agent P1, responsable du réseau Action BOA des Forces Françaises Libres (secteur de Clamecy), chef de secteur FTP et fondateur du Front National de Libération (secteur de Clamecy) ainsi que du comité local de libération, il fut aussi membre cofondateur du Comité départemental de libération. Il était Croix de Guerre 1939-1945 avec citation, Croix du Combattant Volontaire, Croix du Combattant, Médaille du Combattant Volontaire de la Résistance, Médaille de la France Libre, et membre du comité d'honneur de l'ANACR.

Dora STAMBUL (Hauts-de-Seine)

Née en Roumanie, « Claudine » dans la Résistance, elle assura de 1942 à 1944 des liaisons pour les FTP-MOI de la Région parisienne. Elle est décédée le 25 octobre dernier.

Jean LESPIAU, Jean BLUM (Landes)

Jean Lespiau, jeune militant communiste à la veille de la guerre, rejoignant la Résistance après la débacle de 1940, assurant de nombreuses missions de liaison avant de passer dans la clandestinité pour éviter le S.T.O. C'est alors qu'on lui confie la mise en place d'une imprimerie clandestine pour le Front national, dans la ferme isolée de la famille Augustin dans les environs de Sordé l'Abbaye; elle fonctionnera dès le début de 1943 jusqu'à la Libération. Jean Lespiau, fut député des Landes et était président départemental de l'ANACR des Landes. Aux côtés des autres organisations de résistants et déportés, il joua un rôle particulièrement actif sans la préparation et le déroulement du concours annuel de la Résistance et de la Déportation.

La famille de Jean Blum, Alsacien, avait gagné la France en 1914, le père ne voulant pas servir dans l'armée allemande. Après des études de médecine à l'Université de Nancy, il est mobilisé en 1939. Après la défaite de 1940, il rejoint les Landes puis pose sa candidature à la Faculté de Toulouse, refusée en application des lois anti-juives de Vichy. Dès 1942, il entre dans la Résistance et organise avec son frère un service médical dans les maquis du Lot-et-Garonne. Fin 1944, Jean Blum, qui a pu réintégrer la Faculté de médecine de Toulouse, présente sa thèse intitulée : « Un Groupe Sanitaire au Maquis ». Jean Blum était vice-président de l'ANACR des Landes, et un militant national du MRAP.

Gérard MERCIER (Allier)

Né en 1923, il fut appelé en mars 1943 aux Chantiers de Jeunesse puis, en cours de service, mobilisé à l'usine de la Grande Paroisse à Saint-Hilaire, en qualité de chef de taille; ce qui lui permit de soustraire des explosifs au profit des groupes armés de Résistance de son secteur, ainsi que de l'essence synthétique. Il participa aussi à diverses embuscades sur les routes et les voies ferrées.

Yves COADOU, Joseph LE CORRE (Côtes-d'Armor)

Décédé à l'âge de 70 ans, Yves Coadou était l'un des plus jeunes résistants du bureau du Trégor, dont Joseph LE CORRE (« Jojo », disparu à 75 ans, était aussi membre. Le comité de Trégor de l'ANACR a aussi été affecté par la disparition de Léon PELARD (76 ans), responsable de la section de Plouguivel, d'Yves PHILIPPUT (77 ans), d'Alphonse ALAIN (79 ans) et d'un des premiers adhérents aux « Amis », Joseph LE BERTVET (65 ans).

Henri COUSSEAU (Maine-et-Loire)

Déporté-résistant à Buchenwald, Henri Cousseau, qui fut président départemental de la FNDRP et militant de l'ANACR du Maine-et-Loire, n'est plus.

Gisèle DERISQUEBOURG (Alsace)

Ancienne du maquis FTP de Missy-aux-Bois, médaillée CVR et du Combattant, Gisèle Derisquebourg n'est plus.

Général BERGE, Lucien DELBARY, Pierre BECAN (Gironde)

Compagnon de la Libération, Georges Bergé, né en 1909, était capitaine au début de la seconde Guerre mondiale. Blessé et en convalescence, il rejoint l'Angleterre dès le 24 juin 1940. Créant avec Joël Le Tac une compagnie de volontaires commandos-parachutistes, il effectua plusieurs missions en France occupée, notamment dans la région de Bayonne. Participant en 1942 avec les troupes britanniques à une opération en Crète occupée, il y sera fait prisonnier. Interné à Lübeck, puis à Colditz après une tentative d'évasion, il sera libéré en avril 1945. Le Général Bergé était Commandeur de la Légion d'Honneur, titulaire de la Croix de Guerre et de la Military Cross, Grand Officier de l'Ordre National du Mérite. Malgré son état de santé, il avait tenu à honorer de sa présence le congrès départemental de l'ANACR en 1994.

Titulaire de la Croix d'Officier de la Légion d'Honneur et de la Croix de Guerre pour son action dans la Résistance, Lucien Delbary, président du comité ANACR de Castillon-la-Bataille, avait été déporté à Neumengamme, au Kommando de Watenstedt, et affecté à l'usine Hermann Goering de fabrication de bombes et obus. Evacué devant l'avance alliée sur le camp de Ravensbrück, il y fut libéré par les Soviétiques le 2 mai 1945.

Pierre Bécan avait été en contact avec l'Institutiste de son village, Ginette Marois, jeune résistante venue de Dordogne, qui l'utilisa pour de multiples actions clandestines. Ancien maire de Monganczy, il faisait partie du Comité ANACR de Réolais.

L'ANACR de la Gironde a aussi été affectée par la disparition d'André DELAGE, Officier de la Légion d'Honneur, titulaire de la médaille militaire et de la croix du CVR, Président-fondateur de l'Institut Jean-Moulin.

L'HONNEUR DE LA NATION FRANÇAISE

par Alain Peyrefitte

Dans l'ouvrage qu'il vient de consacrer à ses souvenirs sur le Général de Gaulle (éditions de Fallois-Fayard), l'ancien ministre Alain Peyrefitte cite quelques phrases prononcées par le Général dans un discours du 25 juin 1950 :

« La capitulation de l'Etat, je répète de l'Etat, devant l'ennemi et à sa discrétion, l'interdiction de combattre l'Allemand faite à la Flotte et l'Empire intacts, le fait de n'avoir jamais, jusqu'au dernier jour, employé les forces dont on disposait, excepté contre les Français libres et contre les Alliés, la collaboration officiellement proclamée et pratiquée avec l'envahisseur, toutes choses accomplies alors que la guerre durait et qu'il restait des moyens de vaincre, ne pouvaient être acceptées ni endossées par la Nation française. Il y allait de son honneur et de son avenir ».

Notant qu'en 1940 le refus n'était le fait que de quelques milliers de « têtes brûlées », et de quelques centaines de milliers de « rêveurs », l'auteur écrit : « Tandis que la « France réelle » de 1940 s'évanouissait avec le fantôme burlesque de Sigmarin, la « France virtuelle » de 1940 devenait la France réelle de 1944 ».

Il est important de noter que, reprenant une démonstration faite à plusieurs reprises dans notre journal et dont l'initiative revient vraisemblablement à l'historien Nobécourt dans le livre qu'il consacra à l'offensive von Rundstedt : « Le dernier coup de dés de Hitler », Alain Peyrefitte - ainsi qu'il l'expose clairement dans « le Figaro » du 4 décembre - s'appuie sur l'examen militaire des opérations finales. Alors qu'il fallut un an au Corps Expéditionnaire Français en Italie pour remonter jusqu'à Rome, dans un territoire où la Résistance était infiniment moins organisée que dans le Nord, est-ce un hasard « s'il ne fallut que 10 jours pour que les troupes franco-américaines débarquées en Provence le 15 août 1944 fassent leur jonction avec les troupes anglo-américaines débarquées en Normandie ? Et si les troupes allemandes, prises de panique devant l'insurrection de la Résistance, déguerpissent beaucoup plus vite que les nôtres ne l'avaient fait en juin 1940 et se rendent massivement, notamment à Paris ? Est-ce un hasard si la quasi-totalité du territoire français fut alors libérée en moins de deux semaines ? Et s'il fallut encore 8 mois et demi pour que les troupes alliées fassent leur jonction avec les troupes soviétiques en Allemagne, là où les territoires à conquérir ne comportaient pas de résistants pour leur faciliter la tâche ?

« Les Français d'ailleurs, les enfants et leurs petits enfants doivent-ils considérer leur propre histoire avec horreur et dégoût ?... Qu'est-ce qui compte le plus, la débâcle de 1940 ou la participation au triomphe de 1945 ? Les Français ont-ils ou non, collectivement, le droit d'être fiers d'eux-mêmes ? »

Notons encore que l'auteur a précisé au cours de son propos que « la proportion des Juifs disparus en déportation fut de 40% en Belgique ou en Norvège, de 75% au Pays-Bas, mais de 25% en France où ils furent les mieux cachés et aidés ».

RESISTANCE ALLEMANDE CONTRE LE NAZISME

Nous avons rendu compte du succès de l'exposition et du colloque consacré à ce thème par le comité alsacien de l'A.N.A.C.R.

Lors de la récente session du Conseil National, le président Roland Netter informa que l'exposition est disponible et que les comités peuvent obtenir le prêt en s'adressant à lui 34 rue de Rotterdam 67000 Strasbourg.

Signalons d'autre part que des membres de la DRAFD, l'association représentée dans les deux derniers Congrès Nationaux de l'A.N.A.C.R. et qui regroupe les Allemands ayant combattu dans la Résistance et les forces alliées, font l'objet de poursuites judiciaires en raison d'activités alors parfaitement légales en ex-R.D.A.

« Il ne nous appartient pas, déclarait-il de nous immiscer dans un débat germano-allemand, mais nous devons faire un geste en faveur de ces camarades de combat en demandant à la justice de la R.F.A. de tenir largement compte de leur passé qui fut l'honneur de l'Allemagne, d'autant que cette même justice est beaucoup plus favorable aux anciens nazis et criminels de guerre ».

Il en est ainsi décidé.

LES FRANCS TIREURS ET PARTISANS FRANÇAIS DANS LA RÉSISTANCE SAVOYARDE

Par Michel Aguetaz

Lorsque fut publié l'ouvrage intitulé : « La Résistance en Savoie 1940-1944. Les mouvements unis de la Résistance A.S. », l'auteur, André Mollard exprima en son introduction le regret que le sujet ne permette pas de traiter des Francs-Tireurs et Partisans Français dans le département, sinon très brièvement. Il aurait souhaité conduire une étude parallèle des M.U.R. et du F.N. (le vrai) en Savoie.

L'équilibre est maintenant établi, puisque depuis deux ans est diffusé par les Presses Universitaires de Grenoble un ouvrage dû à Michel Aguetaz et intitulé : « Les Francs-Tireurs et Partisans Français dans la Résistance Savoyarde ».

L'auteur est parti de cette question : si les F.T.P.F. n'avaient représenté qu'une force négligeable dans la région, comment auraient-ils pu être aussi nombreux à l'automne 1944 dans les bataillons de Chasseurs Alpins reconstitués ? Puisant dans des archives jusqu'alors inutilisées, recueillant le témoignage de plus de 70 personnes, parmi lesquelles des initiateurs, d'origine communiste, « parti ultra-minoritaire en Savoie », il réussit à décrire la constitution puis la progression dans l'action des F.T.P., depuis les premiers sabotages de pylônes à la scie à métaux jusqu'aux embuscades tendues à l'ennemi.

Pour chaque période et chaque secteur considérés, Michel Aguetaz met en évidence tous les éléments qui influèrent sur cette lutte. Pour ne citer qu'un exemple, il s'emploie à montrer comment, pour soulager les Glières, les F.T.P. de Maurienne, de Tarentaise et du Val d'Arly redoublèrent d'activité au moment même où les groupes chambériens étaient décimés par la Gestapo. Cette répression tant allemande que française qui frappa sans cesse les F.T.P., et mit en péril leur organisation à la veille de la Libération, apparaît largement dans ce livre. Les rapports des autorités françaises, souvent cités, permettent de retracer avec précision les événements et font valoir le rôle important de fonctionnaires français dans la traque des résistants. Bien sûr les Alpes ne sont pas les Balkans, et les F.T.P. ne pratiquèrent jamais une véritable guerre de partisans. Mais leur action incessante et les nombreux combattants qui tombèrent font d'eux une composante considérable de la résistance Savoyarde ».

(S'adresser à Christian AUGUSTE B.P. 47 - 38040 Grenoble Cédex 9)

LE DEVOIR DE MEMOIRE

par Edouard Croisy

Nous avions annoncé la publication du livre rédigé par Edouard Croisy, président de l'A.N.A.C.R. de l'Ain. C'est fait, le livre est là. D'ores-et-déjà, il reçoit un accueil chaleureux dans le département... et même au dehors. Ce travail minutieux, précis, véritable travail de chartiste et de la mémoire, peut être cité en exemple. L'auteur nous dit que sur le « Camp de Cize », que l'afflux des volontaires obligea à se décentraliser, « il n'existait presque rien d'écrit, sauf quelques pièces d'archives concernant les deux derniers mois du maquis, les registres matricules des deux camps et les procès-verbaux de gendarmerie relatifs aux exactions allemandes et dressés peu après la Libération ».

« Depuis longtemps, écrit Edouard Croisy, on nous a parlé des lieux de mémoire. Qu'est-ce à dire ? Ceux qui ont participé à la lutte des maquis sentent qu'ils doivent témoigner pendant qu'ils sont encore vivants. Trop nombreux sont les camarades déjà disparus, emportant avec eux ces petits récits de faits pittoresques qu'ils contaient à table, lors des fins de repas ; les survivants essaient bien de se remémorer ces paroles au cours des rencontres, mais hélas, peu à peu, elles leur échappent. Un historien n'aurait-il pas dit que la mort d'une personne âgée était une bibliothèque qui se fermait. Cela est encore plus vrai pour ceux qui ont connu la vie exceptionnelle des maquisards (...). Enfin un dernier argument me pousse à écrire. Depuis plus de trente ans, j'ai rencontré des lycéens et des collégiens pour la préparation annuelle des concours de la Résistance. Les questions qu'ils posent sont très pertinentes et si variées. Certes les ouvrages déjà parus répondent à celles concernant les actions héroïques. Mais, à notre époque où les sciences humaines, les facilités de transports, la rapidité des communications, la prodigieuse puissance des moyens audiovisuels ont acquis une telle importance, ils sont intrigués par les conditions de vie des maquisards, véritable énigme, qu'ils ont énormément de peine à concevoir. C'est pourquoi la narration de l'existence des partisans devient une nécessité ».

Le volume : 100F, plus 33F de port - Edouard Croisy, 01450 St-Alban

LE DOUBLE JEU DU MARECHAL (Légende ou réalité)

Par le Général Maurice Schmitt

Le Général d'armée Maurice Schmitt fut chef d'état-Major Général des Armées de 1987 à 1991. A première vue, le titre de son livre peut inquiéter : tendrait-il à accréditer que, malgré tout ce que nous savons et ce que Pétain a dit lui-même, le « Maréchal » aurait joué double jeu ? On est vite rassuré. C'est le contraire. L'ouvrage du Général d'armée s'inscrit dans la droite ligne de celui de son père, Général de division, évadé de France par l'Espagne, qui démontra en 1957 dans un ouvrage dont nous avons alors rendu compte que les pseudo accords secrets de la fin de 1940 qui auraient été conclus entre Churchill et Vichy ne furent rien d'autres qu'une mystification. C'est essentiellement à la période du débarquement allié en Afrique du Nord, le 8 novembre 1942, que l'ouvrage est consacré. Malgré de temps à autre quelques indulgences à l'égard d'officiers généraux qui finirent d'ailleurs par rejoindre la cause alliée, l'auteur nous livre un réquisitoire sans réplique contre les trahisons de l'époque.

Il nous apprend très tôt que Beaudouin a déclaré devant la Commission d'enquête de la Défense en 1948 que l'Amiral Darlan « a communiqué à la marine allemande certains renseignements secrets dont il avait connaissance depuis le début de la guerre sur la marine anglaise ». Dans son journal, il écrivait déjà, le 25 février 1941, que Laval, destitué, n'est plus le négociateur avec l'Allemagne : « Dorénavant, ce sera l'Amiral Darlan et c'est l'Allemagne qui l'a désigné ». Le 8 juillet 1941, Darlan, interrogé par de Brion sur sa position à l'égard de la L.V.F. créée pour combattre à l'Est sous l'uniforme allemand, répondait : « Le gouvernement envisage avec intérêt la création de cette Légion des volontaires français, qui offre dans son domaine aussi bien politique que doctrinale assez d'avantages pour que le gouvernement ne lui ménage pas son appui... », alors que l'engagement dans la L.V.F. relevait encore de l'article 75 du code pénal, c'est-à-dire de la trahison punie de la peine de mort. Ces rappels montrent la confiance qu'il était permis de faire à Darlan lors de son « ralliement » aux alliés, dont le débarquement du 8 novembre 1942 le surprit par hasard en Afrique-du-Nord ! Hélas, les Etats-Unis en furent dupes un bon moment. Le 22 décembre de la même année, le gouvernement Pétain donnait son accord à l'Allemagne pour ravitailler par Bizerte l'armée Rommel, qui faisait retraite vers le Nord, et pour engager le combat « en commun sous le commandement d'un général français si cette armée était refoulée en Tunisie ».

Tel était Darlan, tel était Pétain. On est soulagé de relever que de Lattre de Tassigny, qui

depuis juillet 1941 commandait les troupes de Tunisie, manifesta, lui, l'intention « de les désarmer si elles passaient en territoire français ». Cela lui valut d'être nommé à un commandement inférieur en France, où son équipe de novembre 1942, sans espoir, sauva l'honneur, quoique de façon bien isolée.

La description des événements de novembre 1942 en Afrique-du-Nord est connue mais, implicitement, le Général Schmitt cite les ordres donnés par Darlan, les télégrammes échangés avec Vichy, les télégrammes tellement secrets que jamais personne ne put évidemment en prouver l'existence, d'autant qu'ils étaient radicalement contradictoires avec les ordres donnés, que Pétain ne partit pas pour Alger, que le 9 novembre Darlan, d'Alger, faisait parvenir au Général Barré, à Tunis, et à l'insu de Juin, ce télégramme : « Les Américains ayant envahi l'Afrique les premiers sont nos adversaires, et nous devons les combattre seuls ou assistés... ». Ou assistés... assistés par qui, sinon par les Allemands qui étaient autorisés à utiliser Bizerte ou la Tunisie...

Et citons encore le fait que, devant l'attitude de Darlan, les Allemands autorisèrent le réarmement de la flotte de haute mer, mouillée pour l'essentiel à Toulon, que bien entendu le commandement de la marine n'en profita pas pour rendre ses navires capables de gagner à leur tour l'Afrique-du-Nord (et quel appui cela aurait représenté pour les Alliés). Encore un marin, l'Amiral Platon, remettait le 13 novembre à Pétain une note concluant : « Il n'y a pas de déshonneur à combattre à côté des Allemands. Le secours n'a pas d'odeur. » Le 14 novembre, Pétain télégraphiait à Darlan : « Je donne l'ordre à l'armée d'Afrique de ne exercer aucune action, en aucune circonstance, contre les forces de l'Axe... » Le 19, il fit diffuser un message à l'Armée d'Afrique : « Je vous donne l'ordre de résister à l'agression anglo-saxonne ». Après l'occupation de Toulon et le sabotage de la flotte, il persista, bien sûr, adressant notamment à l'Amiral Esteva une lettre manuscrite stigmatisant l'équipe des ralliés d'Alger : « Ils ont affirmé que je suis privé de ma liberté et qu'ils expriment ma pensée intime. Je leur oppose le démenti le plus formel. Je leur ai aussi donné l'ordre de résister à l'agression... Ils ne l'ont pas fait et ils ont, en trahissant leur parole, forcé à l'honneur (sic) et sacrifié les intérêts de la France ».

Mais, trêve de citations. Pour nous, la cause est depuis longtemps entendue, mais recommandons à qui s'interroge la lecture de ce livre précieux...

(Publié aux Presses de la Cité)

LE CONCOURS DE LA RESISTANCE

CONCOURS NATIONAL 1998 :

LE DOSSIER DU MUSEE DE CHAMPIGNY

Nous avons dit notre fierté que le thème du Concours National de la Résistance et de la Déportation proposé pour 1998 par nos représentants au jury national, Jean Thouvenin et Louis Blézy, - « les Immigrés dans la Résistance Française » - ait été retenu par ce jury et le Ministère.

Comme il en a établi la tradition, le Musée de la Résistance Nationale a réalisé un important dossier destiné à aider les candidats au concours. Il est à la disposition des comités et des enseignants : 50F l'exemplaire, ou 40F pour les Associations d'Anciens Combattants (plus 15F de frais de port). S'adresser au Musée de la Résistance Nationale, Parc Vercors, 88 avenue Marx Dormoy - 94501 Champigny S/Seine (tél : 01.48.81.00.80).

HOMMAGE AUX FEMMES RESISTANTES

par Louis BLESY

Le 25 octobre, à Montreuil, Louis Blézy, co-président de l'A.N.A.C.R. de Seine-Saint-Denis, prononça, lors de l'Assemblée Générale départementale, un hommage remarqué aux femmes résistantes.

« Il n'y avait pas une Résistance masculine et une Résistance féminine. Il y avait la Résistance... et il n'y avait pas eu de Résistance, s'il n'y avait pas eu de femmes dans ce combat... L'arrogance de l'occupant nazi heurtait le patriotisme des femmes. Elles avaient honte de la collaboration. Elles étaient indignées face aux rigueurs insupportables de l'occupation, de la suppression des libertés, des violences policières, des persécutions raciales, des arrestations arbitraires.

Cette vague de répression, allant jusqu'à l'exécution des otages, créait un sentiment de révolte accru par leur sensibilité particulière. L'injustice, l'arbitraire, l'horreur de la répression les poussaient à réagir avec vigueur.

Et puis... et puis... il fallait vivre, penser aux enfants privés d'une alimentation suffisante, lutter contre le marché noir et manger à sa faim pour pouvoir continuer le combat, il fallait remplacer les hommes tués, disparus, emprisonnés ou prisonniers... Elles, qui n'avaient jamais combattu, qui n'étaient même pas électrices, sont entrées en guerre pour assurer la survie de la Nation. Leur rôle a été capital, sans elles, nous n'aurions rien pu faire. Parmi elles, il y eut beaucoup d'héroïnes dont l'Histoire a retenu le nom. D'autres, la grande majorité, sont restées inconnues... anonymes... »

C'est la raison pour laquelle nous avons voulu que notre Assemblée Générale soit l'occasion de témoigner notre admiration à toutes celles qui

ont contribué, d'une façon ou d'une autre, à la Libération de la France et, plus particulièrement, à celles qui, éprouvées par la répression, ont subi l'enfer concentrationnaire.

Honneur, oui, l'honneur et Respect à toutes celles qui, face au fascisme hitlérien, ont su dire NON ».

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD Rédaction - Administration 79, rue St-Blaise, 75020 Paris

REDACTION - ADMINISTRATION 79, rue Saint-Blaise, 75020 PARIS Tél. : 01.44.64.80.60 - C.C.P. 4194-42 W PARIS

ABONNEMENTS France... 35,00 F Etranger... 40,00 F Abonnement de soutien... 60,00 F Le numéro... 4,00 F

CHANGEMENTS D'ADRESSE Prière de joindre la bande du dernier numéro reçu et deux timbres-poste pour frais

Edité par la S.A.R.L. FRANCE-D'ABORD Le gérant : Jean FREIRE Commission paritaire des Publications et Agences de Presse - N° 1155 D 73

Imprimerie Multi Inco Photo 3-5, rue de l'Atlas, 75019 Paris Tél. : 01.40.03.96.60